

## **ENQUETE PUBLIQUE**

## ÉTABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITÉS CLASSÉES EN VERTU DU DÉCRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

<u>Concerne</u>: La demande de permis d'environnement de classe 2 de VEWI SA, rue des Couturelles 2 à 6230 PONT-A-CELLES, pour le maintien en activité d'un atelier de fabrication de plats préparés à destination de l'horeca, des collectivités et de la petite et grande distribution. Références dossier Commune: PE/2025/003 et DPA: 10019317/IBU.bya.

Projet de catégorie C (sans étude d'incidences sur l'environnement).

Situation: rue des Couturelles 2 à 6230 PONT-A-CELLES (Obaix).

Autorité compétente : Collège communal de Pont-à-Celles

Date d'affichage de	Date d'ouverture de	Lieu, date et heure de clôture	Les observations écrites peuvent
l'avis	l'enquête	de l'enquête	être adressées à :
Le 25 avril 2025	Le 5 mai 2025	Administration communale de Pont-à-Celles Service Cadre de vie Place communale, 22 6230 Pont-à-Celles Le 19 mai 2025 à 16 heures	Collège communal Place communale, 22 6230 Pont-à-Celles environnement@pontacelles.be

## Le Collège communal,

porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée. Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45, les lundis, mercredis et vendredis de 13h30 à 16h00 ou en semaine après 16h00 sur rendez-vous pris au plus tard 24h à l'avance auprès du service Cadre de vie (Environnement) au 071/84.90.63 ou via environnement@pontacelles.be.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête. Sous peine de nullité, les observations écrites sont datées et signées ; les envois par courrier électronique sont clairement identifiés et datés.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

- du demandeur : Julie VERMEIREN au 071/84.48.82 ou julie@vewi.be,
- du SPW ARNE, Département des Permis et Autorisations, DPA Charleroi : Isabelle BUCCELLA, contact technique <u>isabelle.buccella@spw.wallonie.be</u> ou Béatrice VANDENABEELE, contact administratif au 071/65.47.52 ou <u>beatrice.vandenabeele@spw.wallonie.be</u>,
- du service Cadre de vie (Environnement) de la Commune de Pont-à-Celles : 071/84.90.63 ou environnement@pontacelles.be.

A Pont-à-Celles, le 8 avril 2025

Le Directeur général

G. CUSTERS



Le Bourgmestre

KNAEPEN